

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : Challenge voile CNLF sur plusieurs courses de régates à la Flotte

Dates complètes : 20/07- 04/08 - 06/08 - 20/08 2024 Lieu :

La FLOTTE

Autorité Organisatrice (OA) : Cercle Nautique de la Flotte (CNLF)

Grade : 5 C

Série(s) : Osiris habitable-Classe monotype

Prévention des violences et incivilités

La FFvoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrent(e)s et aux accompagnant (eurs)(rices) de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant(e)s.

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français.

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe si elles s'appliquent.

2. PUBLICITE [DP]

Les bateaux ne seront pas tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux répondant à un classement OSIRIS. Une classe monotype sera mise en place s'il y a plus de 5 bateaux ex : J70, J80, Tofinou 7m, Surprise etc.
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire le jour de la compétition.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité.

4. DROITS À PAYER :

Pas de droit à payer mais un soutien pour les sauveteurs en mer de la station SNSM île de Ré.

Série	Montant
OSIRIS et classe monotype J70, J80, Tofinou, Surprise etc.	

5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Inscription et programme : cnlf17@gmail.com	15/06/2024	8h
Clôture des inscriptions	04/08/2024	12h

Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Dates	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classes
20 juillet 2024	16h	C5
4-6-20 août 2024	16h – 16h30 – 16h30	C5

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées suivant les prescriptions fédérales au CNLF.

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type Technique proche des côtes du pertuis breton entre le pont de l'île De Ré et Saint Martin de Ré.
- 7.2 L'emplacement de la zone des courses sont défini ci-dessous.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 s'applique : pénalité de UN tours.

9. CLASSEMENT

- 9.1 Toutes les courses sont de coefficient 1. Classement général brut et net par :classe et Équipages féminins .
- 9.2 (a) Quand au moins 1 course a été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.
(b) Quand 3 courses ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués aux vainqueurs à la remise du challenge des régates le 24 août 2024 à 18 h sur la terrasse du CNLF à La Flotte.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (RCV 4). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de

rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Ligue de voile Nouvelle Aquitaine antenne de La Rochelle : 05 46 44 58 31

Pour les Inscriptions : Le Cercle Nautique de la Flotte : 05 46 09 97 34 (de 10h à 12h)

ou cnlf17@gmail.com

SITUATION DU PLAN D'EAU -

